N° 26 – AVRIL 2007

En2mots

la lettre d'informations mensuelle de la ville de Pornic

Ville de Pornic



Les aménagements de voirie (lire au verso) dans le bourg de Sainte-Marie ont été inaugurés le 1er avril.

L'actu

Citoyenneté

Elections : mode d'emploi

Les élections présidentielles (22 avril et 6 mai) et législatives (10 et 17 juin) arrivent à grand pas. En deux mots... voici les principales questions recensées en mairie ces dernières semaines. Et les réponses !

PUIS-JE VOTER MÊME SI JE SUIS ABSENT LE JOUR DU SCRUTIN?

Oui. Si vous vous trouvez dans l'incapacité de voter, vous pouvez donner votre voix « par procuration », c'est-à-dire en demandant à une personne de confiance de voter pour vous. L'électeur qui vote à votre place doit être inscrit lui aussi dans la commune (pas obligatoirement dans le même bureau de vote). Se renseigner auprès de la gendarmerie la plus proche de votre domicile pour établir la procuration. Celle-ci sera ensuite envoyée par recommandé à la mairie. Attention aux délais !

QUELLES PIÈCES SONT NÉCESSAIRES POUR POUVOIR VOTER?

Le jour du vote, vous avez besoin de votre carte d'électeur (que vous allez recevoir), et obligatoirement, d'une pièce d'identité avec photo : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire ou de chasse.

MA CARTE D'ÉLECTEUR EST-ELLE ENCORE VALABLE?

Non. Tous les trois ans, les listes électorales sont mises à jour. C'est le cas en 2007. La carte électorale que vous détenez, si vous êtes déjà inscrit(e), n'aura donc plus cours pour les prochaines élections. Il faut donc la détruire car elle va être remplacée par une nouvelle carte, que tous les électeurs recevront par courrier avant le 19 avril. Celle-ci sera valable pour les trois prochaines années.

A QUELLE HEURE OUVRENT LES BUREAUX DE VOTE?

Tous les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h pour les élections présidentielles, à savoir pour le premier tour le dimanche 22 avril et pour le deuxième tour le dimanche 6 mai. Les horaires pour les législatives (premier tour le dimanche 10 juin, deuxième tour le dimanche 17 juin) seront communiqués ultérieurement.

JE SUIS NOUVEL ARRIVANT (OU J'AI DEMÉNAGÉ), DANS QUEL BUREAU DOIS-JE VOTER?

Le bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit(e) figure sur votre carte d'électeur (en haut à gauche). Les bureaux de vote dans la commune sont les suivants : mairie de Pornic (bureau n°1), mairie annexe du Clion(n°2), mairie annexe de la Birochère (n°3, 7), salle polyvalente de Sainte-Marie (n°4, 8,10), services techniques, rue des champs francs (n°5), salle Macé (n°6), restaurant scolaire de l'école Kerlor (n°9), salle municipale du Clion (n°11).

Le chiffre

11405 ... C'est le nombre d'inscrits sur la liste électorale dans la commune, ce qui représente une augmentation significative, toutefois habituelle avant une année d'élection présidentielle, de + 4,32 % (moyenne nationale + 4,2%). Soit : 472 nouveaux inscrits à Pornic par rapport à la liste électorale établie au 1er mars 2006. 11 405 Pornicais seront donc appelés aux urnes le 22 avril pour le premier tour de l'élection présidentielle dont 161 jeunes de 18 ans qui voteront pour la première fois (lire au verso la cérémonie de citoyenneté).

Info-jeunes

Cérémonie de citoyenneté

Vingt-cinq jeunes pornicais, âgés de 18 ans, étaient présents le samedi 24 mars à la mairie pour la première cérémonie de citoyenneté, instaurée par un récent décret (en date du 8 février 2007). A cette occasion, et ainsi que le prévoit à présent le Code électoral, le maire de Pornic, Philippe Boënnec, a remis officiellement à ces jeunes filles et garçons qui viennent d'accéder à la majorité et au droit de vote, leur première carte d'électeur, ainsi qu'un livret du citoyen.



Bon à savoir

RUE DE LA SOURCE ET RUE JEAN COUROT. Un mode de fonctionnement à l'année a été trouvé en concertation avec les associations des quartiers de Gourmalon et de la Birochère dans la rue de la Source et la rue Jean Courot (très fréquentées notamment l'été). A présent, la **circulation automobile s'effectue en sens unique dans ces deux rues (à partir des rues de Malmy et de l'Océan)** jusqu'au boulevard Thiers. Des chicanes vont y être aménagées pour ralentir la vitesse. Dans la partie basse de la rue de la Source (jusqu'à la rue Pierre Fleury), le cheminement piéton sera sécurisé par des potelets et le stationnement mieux matérialisé au sol. La vitesse est limitée à 30km/h sur l'ensemble du secteur. Soyez attentifs à ces changements et... prudence au volant !

MARCHÉ A SAINTE-MARIE. A la demande de l'association Commerce et Artisanat de Sainte-Marie qui souhaitait mettre en place "*un marché de rue*", dans le bourg, **un nouveau sens de circulation a été mis en place les jours de marché**. Le mercredi et samedi matin (et le jeudi matin, en été, jour de marché aux puces), la rue principale traversant le bourg (rue du Maréchal Leclerc) est interdite aux voitures. Hiver comme été, les parkings derrière l'église sont désormais accessibles et reliés entre eux via une passerelle. Un cheminement piéton autour de l'église a également été aménagé. Pour plus de détails, un plan de circulation est disponible en mairie annexe de Sainte-Marie.

On vous en parle...

Du 11 au 18 avril, le cinéma Saint-Joseph en partenariat avec l'association Croissance organise un festival de cinéma, d'ateliers et d'animations pour jeune public intitulé **Bobines en fête**. Renseignements au 02 40 82 90 50. La prochaine séance du **conseil municipal** se tiendra le vendredi 20 avril (20h30) à la salle Macé. Deux dates à retenir pour les amateurs de **vide-grenier** : le 21 avril dans le quartier des Halles et le 1er mai dans le bourg du Clion. Une **audition bois** (flûte, hautbois et clarinette) aura lieu le mercredi 25 avril, à la salle Marie-Galante de l'école municipale de musique. L'association Pornic on the rock en appelle aux musiciens amateurs pour participer à la **fête de la musique** le 21 juin prochain. Renseignements et inscriptions au 06 18 96 19 17. Le **concours 2007 des maisons et jardins fleuris** est ouvert. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 mai. Les bulletins sont à retirer à la mairie de Pornic, dans les mairies annexes et à l'office de tourisme. Renseignements 02 40 82 40 18 Le **Pornic Magazine** d'avril sera bientôt disponible. Au sommaire : un dossier sur la petite enfance.

Si on sortait...

du 7 au 21 avril
Ecritures du désert

Nicole Senlis, artiste peintre, invite au voyage et à la découverte de son exposition d'encres, de peintures et de photos, du 7 au 21 avril, au presbytère de Sainte-Marie. Le Niger comme vous ne l'avez peut-être jamais vu ! Cette exposition à but humanitaire (au profit de l'association "Les amis de Timia") a le soutien de la Ville de Pornic.

Au programme également : une conférence appelée "Sahara, terre de vérité" de l'explorateur et historien Jean-Claude Rocand se tiendra le 18 avril (20h) à la Maison des associations.

15 avril
Carnaval de printemps

Chaque année, le carnaval de Pornic attire des milliers de spectateurs et participants. Défilés, musiciens et animations en tous genres seront une nouvelle fois au rendez-vous dans les rues de Pornic le dimanche 15 avril (à partir de 14h30), puis le lendemain, avec la parade de nuit (à partir de 21h). Que la fête commence et joyeux carnaval à tous !



En2mots
la lettre d'informations mensuelle de la ville de Pornic

Directeur de la publication: P. Boënnec
Rédaction : Service communication
Maquette: Edito Nantes
Impression: Imprimerie Nouvelle (Pornic)
Dépôt légal : avril 2007

Des questions, des remarques, des suggestions.
Contactez-nous !
contact@pornic.fr ou
Mairie de Pornic
BP 1409 – 44214 Pornic cedex